Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Amherst renouvelle son partenariat avec L'Atelier des Deux P à la halte routière municipale



Signature du bail le 24 novembre 2026

Amherst, le 25 novembre 2026 – La Municipalité d'Amherst est heureuse d'annoncer la signature, le 24 novembre, d'un nouveau bail de trois ans avec L'Atelier des Deux P pour l'occupation de la halte routière municipale, assurant ainsi la continuité de ses activités jusqu'au 31 décembre 2029.

En juillet dernier, le conseil municipal avait mandaté le directeur général afin d'entreprendre des négociations avec le locataire actuel, reconnaissant la contribution de l'entreprise à l'animation, à la mise en valeur et à l'attractivité de la halte routière.

Au terme de cette démarche, les parties ont convenu des modalités d'une nouvelle entente qui entrera en vigueur le 1er janvier 2027.

« *Nous souhaitons soutenir les initiatives entrepreneuriales locales qui contribuent au dynamisme de notre municipalité. Le renouvellement de cette entente s'inscrit dans notre volonté de faire de la halte routière un lieu accueillant et attrayant, tant pour nos citoyens que pour les visiteurs* », souligne Jean-Guy Galipeau, maire d'Amherst.

Par cette entente, la Municipalité réitère sa volonté de soutenir l'entrepreneuriat local, de favoriser la mise en valeur de ses espaces municipaux et de contribuer à l'attractivité de son territoire.

– 30 –

Source et information : Katheryne Couture
adj.dg@municipalite.amherst.qc.ca
819-681-3372 #5221